

**CINQUIEME REUNION****DU COMITE DE PILOTAGE DU JUMELAGE**

Conformément aux dispositions du contrat de Jumelage, le Comité de Pilotage a tenu sa cinquième réunion le mercredi 30 mai 2012 à 10 heures. Monsieur Jaouad HAMRI, Directeur de l'Office des Changes, organisme bénéficiaire, a ouvert la séance devant les membres des Institutions impliquées dans la gestion du projet à savoir le Programme d'Appui à l'Accord d'Association (P3A), l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et la Banque de France.

En introduction de la séance, le Directeur de l'Office des Changes a d'abord présenté les réalisations du cinquième trimestre du jumelage en indiquant que la plupart des activités programmées à Rabat sont à un stade avancé dont trois sont achevées :

- 1- Elaboration d'une méthode permettant d'anticiper les valeurs par une estimation appropriée des ventes en consignation ;
- 2- Réalisation d'une analyse détaillée pour la mise en place d'un serveur de métadonnées ;
- 3- Production d'une étude sur l'architecture technique du serveur de métadonnées.

Il a également rappelé le bon déroulement du deuxième séminaire statistique le 4 avril qui a porté sur les nouveaux outils d'échanges, de documentation et de mise à disposition des données statistiques. Le séminaire a permis d'une part d'exposer les expériences en la matière de l'INSEE et de la Banque de France et d'autre part de préciser les évolutions envisagées du système d'information de l'Office des Changes pour se conformer aux recommandations internationales préconisées dans le cadre des échanges et de la diffusion des données statistiques, notamment par le Fonds Monétaire International et Eurostat. Par ailleurs, il a constaté le décalage des dates concernant les missions à réaliser dans le cadre de deux activités clés du jumelage à savoir : la mise en œuvre d'une enquête sur les transports ; et, l'élaboration du manuel interne de procédures qui revêt une importance capitale dans la réorganisation en cours à l'Office des Changes. Il a incité les différentes parties prenantes à tout mettre en œuvre pour revenir au calendrier initial. Enfin, il a souligné que les travaux continuent de se poursuivre dans de bonnes conditions.

Les points inscrits à l'ordre du jour du Comité ont porté essentiellement sur l'examen du rapport intérimaire trimestriel et sur celui du compte rendu financier établis selon les règles du manuel du Jumelage de la Commission Européenne.

Les deux chefs du projet, marocain et français, ont confirmé le maintien à un bon niveau du déroulement des activités programmées et réalisées au cours du cinquième trimestre du Jumelage (du 27 janvier – 26 avril 2012). Ils ont précisé que les activités basculaient vers des réalisations concrètes qui doivent s'appuyer dans la mesure du possible sur des groupes de travail fonctionnant en mode projet afin de faciliter tant leur appropriation par l'Office des Changes que leur poursuite dans la période post-jumelage à partir de 2013. Par ailleurs, si certaines activités atteignent leur objectif avec un nombre de jours de mission inférieur à celui inscrit au contrat, un redéploiement des économies réalisées pourrait être envisagé, d'un commun accord avec les institutions partenaires, pour répondre aux attentes de l'Office des Changes.

Le Conseiller résident du jumelage a présenté, pour sa part, les parties du rapport intérimaire trimestriel concernant les activités menées au cours du cinquième trimestre par rapport à celles prévues au contrat, et a par ailleurs exposé au Comité le calendrier des activités programmées au titre du sixième trimestre 2012 (27 avril – 26 juillet 2012) qui atteste que le jumelage poursuit son rythme de croisière.

Par ailleurs, le rapport financier a fait l'objet d'une présentation globale des dépenses engagées au cinquième trimestre qui sont en baisse par rapport à celles observées au quatrième trimestre corroborant le glissement sur le trimestre suivant de certaines activités planifiées au cinquième trimestre.

Enfin, le Comité de Pilotage a décidé de fixer la date de la sixième réunion au mercredi 5 septembre 2012 à 10 heures.